



# Etes-vous prêt à adopter deux **poules pédagogiques** ?

Adopter deux poules pédagogiques dans votre établissement n'est pas une démarche anodine. L'installation d'un poulailler et donc l'accueil de deux poules demande du temps et de l'attention. Cela réclame également de s'informer des restrictions voire des interdictions municipale en ce qui concerne la présence d'animaux de basse-cour.

**Alors avant de vous engager dans cette expérience, nous vous invitons à prendre quelques instants pour répondre au questionnaire suivant :**

## Question n°1 :

Le lieu où vous voulez accueillir les poules pédagogiques dispose-t-il d'un espace :

Clos, isolé ou privatif ? oui non

D'une superficie de 15 à 20 m<sup>2</sup> ? oui non

Avec un sol en terre et/ ou avec de l'herbe ?

oui non

## Question n°2 :

Votre établissement dispose-t-il d'un local pour ranger le matériel, la nourriture ?

oui non

## Question n°3 :

La mairie de votre établissement autorise-t-elle l'élevage de poules ?

oui non

## Question n°4 :

Vous êtes-vous assuré qu'aucune personne présente dans votre établissement ne soit allergique aux oiseaux, aux plumes ?

oui non

## Question n°5 :

(Pour les écoles) Avez-vous informé votre Inspection Académique de votre projet d'accueillir des poules pédagogiques ?

oui non

## Question n°6 :

(Pour les écoles) Avez-vous obtenu l'autorisation des parents pour que leurs enfants participent au projet d'accueillir des poules pédagogiques dans votre établissement ?

oui non

## Question n°7 :

Etes-vous prêt à vous occuper quotidiennement des poules pédagogiques : leur donner à manger, à boire, à veiller à leur hygiène et à avoir un contact régulier avec elles ?

oui non

## Question n°8 :

Etes-vous prêt à effectuer un nettoyage complet du poulailler une fois par semaine ?

oui non

## Question n°9 :

Avez-vous pris connaissance de notre contrat de location et des Conditions Générales de Ventes ?

oui non

**Plus d'infos sur**  
**[www.chickenrent.fr](http://www.chickenrent.fr)**